

TIGNES

LE MAG DE LA COMMUNE

—
N°7

—
PRINTEMPS / ÉTÉ

—
JUN 2024



p/4

—
PROJET DE TERRITOIRE
2024

p/12

—
LE PROJET DE TRANSITION
DU GLACIER DE LA
GRANDE MOTTE

p/20

—
LE PANORAMA

SOMMAIRE

- 04 BUDGET 2024
- 07 STRATÉGIE DE TRANSITION DU TERRITOIRE
- 08 LA VIDANGE DU LAC DU CHEVRIL
- 09 FLOCON VERT
- 10 TIGNES, LABORATOIRE À CIEL OUVERT
- 12 LE PROJET DE TRANSITION DE LA GRANDE MOTTE
- 15 LA GESTION DES DÉCHETS

- 16 VILLES ET VILLAGES FLEURIS
- 18 LA GESTION DU LAC PROGLACIAIRE DU ROSOLIN
- 20 LE PANORAMA
- 22 LES 100 ANS DU CLUB DES SPORTS
- 23 EN BREF
- 26 LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ
- 28 CONCERTATION : IMAGINONS TIGNES 2050
- 32 LES CHANTIERS DE L'ÉTÉ
- 34 L'HISTOIRE DU CLUB DES SPORTS

Photo de couverture : ©Andyparant.com

TIGNES - LE MAGAZINE DE LA COMMUNE

mairie@tignes.net

mairie-tignes.fr

Directeur de la publication : Serge Reval

Rédaction : Services de la Mairie, Tignes Développement, EDF Hydro Alpes

Photos : Mairie de Tignes, Calvin Leclere, Archives, Andy Parant

Mise en page : Service communication, Mairie de Tignes

Impression : Riccobono Offset Presse

Tirage : 3 500 exemplaires - ISSN 2739-3704



The mark of responsible forestry

Papier 100% recyclé certifié FSC® Recycled



ÉDITO

Chères Tignardes, Chers Tignards,

Ce numéro du Tignes Le Mag est riche en nouvelles et en actualités. En effet, nous avons passé le cap de mi-mandat et les projets engagés se concrétisent !

Le budget 2024 qui vous est présenté dans ce numéro le démontre. Les dépenses d'investissements sont ainsi portées à 27 millions d'euros pour engager des aménagements importants pour le village et la station.

L'aménagement du Val Claret continue avec la finalisation des équipements sportifs de l'avenue de Grande Motte, livrés pour cet été, ainsi que le réaménagement de la place du Curling prévu pour cet automne.

Les concours d'architectes pour la réalisation d'un nouveau garage à navettes en entrée de station et la rénovation de la Traversière pour y insérer une maison de santé et un pôle socio-culturel seront finalisés cet été et il me tarde de découvrir et de vous présenter les projets lauréats.

Nous avançons également de manière soutenue sur des projets concrets de logements saisonniers qui vous seront présentés en fin d'été. C'est un effort important que je sais attendu de nombreux socio-professionnels. Les échanges avec l'ASL du Lavachet pour la réalisation d'un projet global comprenant une accession à la propriété, la création d'une vaste zone débutant et une refonte de l'animation touristiques sont très constructifs et j'espère qu'ils aboutiront à un accord positif en fin d'été.

Le parking « Boucle Est » au Val Claret est en construction, c'est un chantier d'ampleur dont nous essaieront de minimiser au mieux les nuisances et qui viendra finaliser l'offre en stationnements de la commune. Notre délégataire tient ses engagements en termes d'investissements avec également plus de 3 millions d'euros investis dans les reprises structurelles des Lac 1 et 2.

Cet été sera comme toujours riche en événements et animations et ce sera également le moment de choisir l'avenir de la gestion de nos remontées mécaniques. Le cahier des charges définissant le projet pour les prochaines années reprend largement les propositions que vous avez faites pendant la concertation Imaginons 2050 et je remercie sincèrement tous ceux qui ont pris le temps de partager avec nous leurs attentes et leurs réflexions.

Nous avons déjà célébré les 100 ans du Club des Sports qui saura toujours me trouver à ses côtés pour accompagner nos jeunes, futurs champions, professionnels de la montagne de demain, ou simples amoureux de nos montagnes.

Enfin, je souhaite avoir une pensée appuyée pour les villages de montagne qui ont été plus sévèrement touché que nous par les intempéries de la fin juin. À Tignes nous avons pu compter sur la réactivité et l'engagement de tous les services (pompiers, STGM, Mairie, TD) pour éviter le pire, merci à tous ceux qui n'ont pas compté leurs efforts pour que l'ouverture du glacier soit la plus rapide possible.

J'ai hâte de vous retrouver pour de prochains échanges que j'attends engagés, passionnés et stimulants. Comme certains me l'ont demandé, en cette intersaison, j'irai avec mon équipe à votre rencontre, nous pourrons alors échanger de vive voix pour vous expliquer notre vision pour l'avenir de notre Tignes Semper Vivens auquel nous sommes tant attachés.



Serge Revial, Maire.

BUDGET 2024

LE FINANCEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE

Cette année les dépenses réelles d'investissement sont portées à plus de 27 millions d'euros. Depuis 2023, la présentation du budget principal se structure autour de sept programmes, eux-mêmes déclinés en actions correspondant à des segments de politiques publiques. Quatre programmes sont directement issus de la feuille de route politique :

1 - Bien-Vivre à Tignes



Pour l'année 2024, le programme "Bien-Vivre à Tignes" aura pour objectif de renforcer encore la politique d'accès pour tous à un mode de garde pour les enfants de 0 à 3 ans. Les dépenses sont ainsi prévues en faveur de l'accueil collectif municipal, avec notamment la municipalisation de la crèche associative et le soutien à l'activité des assistantes maternelles.

Le Club des Sports bénéficie de nouveau d'une augmentation de sa subvention pour renforcer son activité auprès de toutes les tranches d'âges. La stratégie « Se loger à Tignes » a été établie et présentée en Conseil municipal afin d'affirmer la prise en compte des besoins du territoire en termes de logements saisonniers, de logements locatifs sociaux et d'accession à la propriété.

Enfin, la volonté de donner accès à un parcours de soin sur le territoire reste une priorité avec dans un premier temps, la création d'un cabinet dentaire au sein d'un local professionnel municipal, puis le lancement effectif (concours d'architectes lancé en 2024) du projet de la maison de santé pluridisciplinaire sur le site de la « Traversière ».

Fonctionnement = 1 757 327€
Investissement = 1 101 100€

Budget 2024 :

Recettes réelles de fonctionnement = 35 861 560€
Dépenses réelles de fonctionnement = 28 888 581€
Dépenses réelles d'investissement = 27 432 917€
Recettes réelles d'investissement = 21 371 500€

2 - Animation du projet touristique



Le programme « Animation du projet touristique » est centré sur l'activité de Tignes Développement, dont le financement est cadré par le contrat de délégation de service public Tourisme.

À noter tout de même quelques développements prévus au cours de l'année au sein de la Maison de Tignes avec notamment la mise en œuvre de l'expérience immersive au Panorama (147 k€).

Toujours dans un souci d'amélioration de l'accueil client, les bureaux de l'espace propriétaires seront entièrement rénovés et repensés à l'image des travaux réalisés pour la centrale de réservation en 2023.

Le mur d'escalade de Tignespace sera agrandi et adapté. Des travaux relatifs à la sécurité incendie seront mis en œuvre pour changer une partie des équipements.

Au Lagon, l'espace Wellness sera progressivement modernisé avec, en 2024, le remplacement des trois saunas et la rénovation de l'espace central accueillant les douches. Cette modernisation se poursuivra en 2025 et 2026 afin d'améliorer l'expérience client.

Le plan de rénovation du patrimoine vernaculaire sera poursuivi avec la réfection de la chapelle du Villaret des Brévières et la mise en place de panneaux d'informations.

Fonctionnement = 11 860 673€
Investissement = 2 541 186€

3 - Aménagement du territoire



Les projets de réaménagement du Lavachet et du Val Claret continuent :

Pour le premier, il s'agira de réaliser les études de sols et les études d'exécution pour préparer les travaux de l'été 2025. Pour le second, il s'agit de terminer les aménagements sportifs du plateau de grande Motte, de mettre en œuvre les animations touristiques prévues sur la place du Curling et de réaliser la liaison haut/bas.

Enfin, 800 000€ sont dédiés à la gestion du risque proglaaciaire.

Fonctionnement = 149 000€
Investissement = 3 865 705€

4 - Transition territoriale



Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées par la sensibilisation à la transition pour tous les publics (60 k€), la suite des études autour de la ressource en eau avec une thèse (100 k€) et l'installation de capteurs de mesures (70 k€).

Le programme porte également les prestations de transports pour les navettes employés hiver (20 k€) et la liaison Tignes-Val d'Isère (55 k€).

En recettes, sont prévues le solde des subventions pour la rénovation énergétique de l'immeuble du Picheru (40 k€) et pour la rénovation du chalet du Chardonnet (70 k€).

Les dépenses d'investissement porteront sur la pose de panneaux solaires (60 k€), le passage en LED des bâtiments municipaux (40 k€) et la rénovation énergétique des bâtiments communaux : en 2024, c'est l'immeuble des Bossières comprenant 6 logements qui fera l'objet d'une réfection de façade complète (150 k€).

La réduction de la consommation énergétique de Tignespace sera poursuivie par la finalisation de l'installation d'éclairages LED dans le bâtiment et l'amorce de la migration de la GTB (gestion centralisée) du bâtiment.

Fonctionnement = 196 800€
Investissement = 744 500€

Le budget est également réparti dans trois autres programmes qui concernent l'entretien du patrimoine communal et le fonctionnement courant de l'administration :

5 - Espaces publics-Voirie



Le programme « Espaces publics-Voirie » s'articule autour de toutes les actions permettant de maintenir une haute qualité des espaces publics en toutes saisons.

Pour 2024, les dépenses de déneigement sont prévues à hauteur de 360 k€. Le renouvellement du parc d'engins continu ainsi qu'un niveau élevé d'entretien courant de la voirie (550 k€).

Les dépenses de fonctionnement correspondent également aux dépenses d'électricité et de maintenance relatives à l'éclairage public (130 k€) ; nettoyage, maintenance, entretien et réparations des ascenseurs publics (30 k€) ; marché d'entretien des arbres (54 k€) ; curage du réseau pluvial du marché (20 k€)

Fonctionnement = 1 458 750€
Investissement = 1 754 00€

6 - Patrimoine bâti



Ce programme porte les actions d'entretien et de modernisation du patrimoine communal.

Les dépenses de fonctionnement du programme « Patrimoine bâti » sont constituées des dépenses d'énergie (215 k€) et d'électricité (210 k€), d'entretien et de maintenance (80 k€), des charges de copropriété des différents bâtiments communaux (213 k€) ainsi que de l'entretien des ascenseurs et passages publics (30 k€).

En investissement, sont prévus 300 k€ pour le gros entretien des bâtiments communaux ; 250 k€ pour la réfection de la toiture du Lagon ; 100 k€ pour la réfection complète du poste de police municipale, 60 k€ pour la rénovation du 2ème étage de la Mairie.

Fonctionnement = 886 000€
Investissement = 1 142 000€

7 - Ressources et performance des moyens



Ce programme porte les dépenses permettant un fonctionnement optimal des services pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Les dépenses de fonctionnement du programme «Ressources et performance des moyens » sont principalement constituées de dépenses dites « d'administration générale » (contrats de prestations, cotisations, fournitures, assurances) ; des dépenses de « moyens généraux » (habillements, EPI, petits équipements) ; des dépenses de masse salariale, de sécurité (fonctionnement de la police municipale) et des systèmes d'information (maintenance, contrat de

prestation, abonnements).

Les recettes prévues se composent notamment de refacturations des services déléguées par la CCHT (Ordures Ménagères, Centre de Loisirs) et des droits de places et terrasses (90 k€).

En investissement, les dépenses sont principalement liées à des acquisitions / renouvellement de logiciels et de matériels informatiques : état civil, élections, gestion du cimetière (25 k€) et des renouvellements de licences et de matériel (125 k€) ; la remise à niveau du système de vidéoprotection (50 k€) ; l'achat de véhicules (250 k€).

Fonctionnement = 8 661 680€
Investissement = 815 528€

UNE LÉGÈRE HAUSSE DES TAUX POUR FINANCER UN GRAND PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Nous traversons une période charnière pendant laquelle nous devons donner à Tignes une nouvelle dimension articulée autour d'un renforcement de l'attractivité touristique et de la nécessaire transition du territoire. Ainsi, le programme d'investissement sur les 3 prochaines années est porté à 48M€ contre 28M€ initialement projeté. De nombreux projets structurants sont lancés : aménagement du Val Claret, du Lavachet, garage à navette, maison de santé, création de logement permanents et saisonniers...

Le financement de cet ambitieux programme se veut sans endettement démesuré. Ainsi le conseil municipal a approuvé une augmentation proportionnelle des taux de 5% en 2024. L'engagement est pris de les bloquer jusqu'à la fin du mandat.



Olivier Duch

*1^{er} adjoint
en charge de la Vie
économique et de la
Transition du territoire*

Les prévisions de dépenses incluent une hausse des coûts de l'énergie (+250 k€), des dépenses pour la formation et l'équipement des agents (+100k€), un budget dédié aux illuminations (+150 k€) ainsi que le lancement d'une thèse sur la ressource en eau (+100 k€). Ces augmentations sont compensées par la maîtrise des autres postes de dépenses et quelques modifications de

périmètres comme les études sur le lac du Rosolin (-100 k€).

Le dynamisme des recettes de fonctionnement et une hausse plus contenue des dépenses, entraîne une très large amélioration des épargnes, dans un contexte de désendettement du budget principal.

STRATÉGIE DE TRANSITION 2030 POUR UN TERRITOIRE DURABLE

UN PREMIER BILAN POUR 2023

2023 a été une étape marquante pour la transition du territoire à Tignes : après un an de travail et d'échanges entre les différents acteurs, le conseil municipal a adopté la stratégie le 8 août 2023. L'objectif de cette stratégie est de structurer Tignes en un territoire durable d'ici à 2030. Elle illustre la volonté de définir les orientations et de permettre une transition énergétique, environnementale et sociale.

Pour en savoir plus, visitez le site internet de la mairie : mairie-tignes.fr

Les actions engagées ou poursuivies sont nombreuses

Pilier 1 « Disposer d'une offre touristique multi-saison et responsable »

- Projet de transition du glacier de la Grande Motte et Altitude Expériences
- Création d'une charte des acteurs engagés

Pilier 2 « Pérenniser le modèle de vie à l'année »

- Adoption de la stratégie « Se loger » : développement du logement saisonnier et permanent
- Développement de nouveaux services pour les habitants

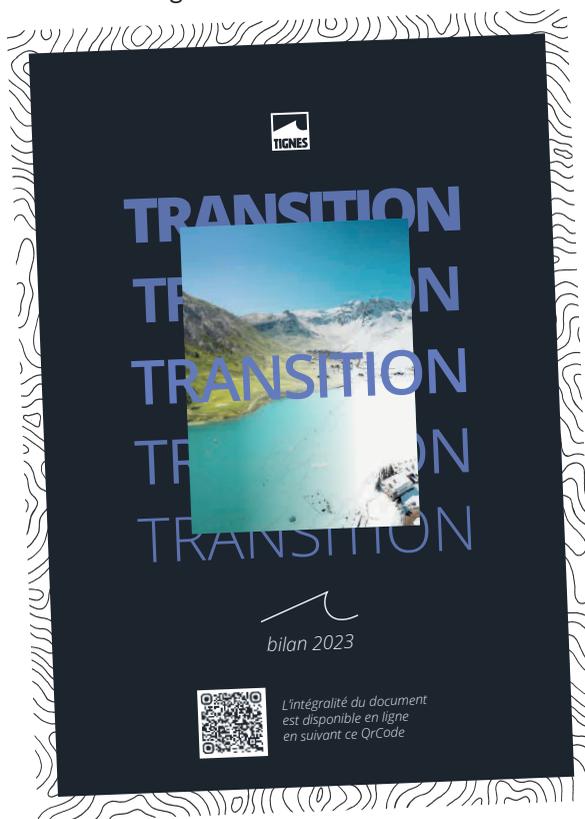
Pilier 3 « Préserver le patrimoine naturel de Tignes »

- Renforcement des liens avec le Parc national de la Vanoise.
- Limiter l'artificialisation des sols

Pilier 4 « Réduire notre impact carbone »

- Poursuite du lobbying auprès des autorités organisatrices de la mobilité
- Sensibilisation autour de la rénovation énergétique.

L'ensemble des nouvelles actions engagées ou réalisées en 2023 (une soixantaine) sont recensées dans un bilan, disponible à la consultation en mairie, aux offices du tourisme, à la régie des pistes, au service des eaux/régie électrique, à la STGM et en ligne sur le site de la Mairie.



Tignes ne s'arrête pas là et poursuit ses actions en 2024 !

Transition écologique, transition énergétique, transition touristique, transition sociale, transition numérique, transition économique...

Pour tout savoir sur l'actualité de la transition du territoire, suivez-nous sur la page Facebook de la mairie, Illiwap et le site internet !

VIDANGE DU LAC DU CHEVRIL

POURQUOI LE NIVEAU D'EAU EST-IL SI BAS ?

Le niveau d'eau dans la retenue du barrage de Tignes a été progressivement abaissé depuis le début de l'hiver pour permettre des travaux dans une galerie située à quelques kilomètres en aval du barrage.

Avec ce chantier de 7 millions d'euros, EDF Hydro Alpes entretient son patrimoine industriel pour continuer à produire durablement l'équivalent de la consommation électrique de 350 000 habitants par an, soit 80% de la Savoie.

Un niveau d'eau anticipé et piloté par les équipes d'hydrauliciens

Le réservoir d'eau du barrage de Tignes représente un stock d'électricité mobilisable à tout moment, pour répondre aux pics de consommation : 235 millions de m³ d'eau soit l'équivalent de 110 000 piscines olympiques à son maximum de remplissage. Cet hiver, l'eau stockée dans la retenue du barrage de Tignes a été utilisée, à la demande, pour produire de l'hydroélectricité, première des énergies renouvelables. En quelques minutes seulement, les centrales hydroélectriques des Brévières et de Malgovert ont répondu aux besoins du réseau électrique. La réactivité de cette source d'énergie a permis aux hydrauliciens de piloter le niveau d'eau dans la retenue et son abaissement progressif. Fin mars 2024, la retenue du barrage de Tignes a été à sa cote minimale d'exploitation : 1655 m NGF (mètres au-dessus du niveau de la mer). Avec la fonte des neiges, le barrage va progressivement se remplir pour atteindre sa cote habituelle à l'été.

Des investissements en faveur du maintien de ce patrimoine industriel

Le chantier se déroule dans la galerie de Malgovert. Cette galerie souterraine de 15 km amène l'eau depuis la centrale des Brévières jusqu'à une conduite forcée. L'eau fait alors une chute de 750 mètres dans ce gros tuyaux avant d'atteindre les turbines de la centrale hydroélectrique de Malgovert (située à Seez).

EDF Hydro Alpes, avec l'appui de son service d'ingénierie intégré, réalise des travaux de maintenance à l'intérieur de la galerie de Malgovert : remise en peinture sur les portes étanches et reprise des parties blindées de la galerie. En parallèle, des travaux de maintenance sont également réalisés sur la conduite forcée et sur les groupes de production de la centrale de Malgovert. Pas moins de 40 entreprises interviennent sur ces chantiers pour un investissement total de 7 millions d'euros.



Centrale de Malgovert ©EDF - P.Tournaire

FLOCON VERT

EN ROUTE POUR LE 2ÈME FLOCON !

Dans le cadre du suivi de labélisation FLOCON VERT, Tignes a fait l'objet d'un audit intermédiaire le 3 avril dernier.

Quel est le but d'un audit intermédiaire ?

L'audit intermédiaire vise à faire le point sur les actions réalisées et dispenser des recommandations à même d'engager le territoire dans sa démarche d'amélioration continue en vue du prochain cycle de labélisation. Parmi les principales actions : démarche de Concertation Imaginons Tignes 2050, construction d'une maison de santé en lieu et place d'un bâtiment existant, exigences en termes de limitation d'artificialisation des sols (aménagement de la plaine olympique), renforcement des navettes, transition du Glacier de Grande Motte, recentrage de la promotion au périmètre européen, démarche de sensibilisation, offre culturelle, ...

Quels sont les résultats de l'audit intermédiaire ?

Les nombreux efforts menés par les équipes pour ancrer Tignes dans une démarche de durabilité et le processus d'amélioration continue ont été salués : les auditeurs ont notamment relevé la renaturation du cours d'eau du Retort au Val Claret, l'handitourisme et la candidature aux championnats du monde 2027 de paraski alpin, la signature de la Charte nationale Montagne Zéro déchet sauvage en 2030. Le rapport souligne un « travail exemplaire » quant à la mise en place de la stratégie votée en août 2023.

Les autres points forts concernent le portage politique « unanime et fort », ainsi que la démarche de consultation « Tignes 2050 ».

Ci-après les éléments repris dans la conclusion : « *L'ambition des restrictions sur les nouvelles constructions ont particulièrement marqué, ainsi que l'énergie collective et très positive qui caractérise*



Les auditeurs en visite sur le terrain "Présentation du projet de transition du glacier de la Grande Motte, avec visite du Panoramic, camp de base d'Altitude Expériences."

les équipes. Enfin, la capacité d'expérimentation et cette forme de « droit à l'erreur » que les équipes se donnent sont réjouissantes ! Ce ne sont pas des choses qui se décrètent mais que l'on sent ici résonner. Culturellement, c'est un état d'esprit qui peut produire de belles choses ! ».

La suite ?

Tignes poursuit sa dynamique et entreprend d'atteindre tous les objectifs ciblés en 2025, afin de prétendre au deuxième niveau de Flocon vert.

En route, ensemble pour un deuxième Flocon Vert !



TIGNES, LABORATOIRE À CIEL OUVERT

PRENDRE LES DEVANTS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



De part ses caractéristiques exceptionnelles, le territoire de Tignes représente une opportunité pour le monde scientifique. Avec des altitudes variant de 1 550 à 3 656 mètres, des conditions climatiques pouvant être clémentes ou parfois très hostiles, des ressources en eau et des sous-sols aussi complexes que sensibles, sont autant d'éléments qui constituent un terrain favorable aux expérimentations.

LE LAC COMME TERRAIN D'ESSAI POUR UN MODULE LUNAIRE

Ce sont notamment pour ces raisons qu'Alban Michon et Peter Weiss ont choisi de faire atterrir un module lunaire sur le lac ! La conférence "L'exploration spatiale à Tignes, au service du monde de demain" s'est tenue à Tignespace pour présenter les projets Biodysseus - une future station de recherche sous-marine - et de Spartan Space - le module d'habitat lunaire - qui permettent de préparer de prochaines expéditions scientifiques. Les conditions qu'ils ont pu trouver en février sur le lac ont mis à l'épreuve le module à la fois techniquement mais aussi sur le plan logistique. L'immersion permet de mettre en avant certaines contraintes et de tester le prototype.

RENCONTRES MONTAGNES ET SCIENCES

Le festival de l'aventure scientifique en montagne a fait étape à Tignes en février. Ce rendez-vous grand public combine science et aventure en montagne, autour de films documentaires et de personnalités prestigieuses : la programmation a fait voyager la salle du Groenland à la Mer de Glace, tout en faisant écho à l'actualité scientifique ! Des échanges entre les scientifiques ou réalisateurs et les spectateurs sont organisés à la fin de chaque diffusion pour prolonger et approfondir les sujets. Ce festival est une manière de sensibiliser et vulgariser le public aux enjeux de transition inscrits dans la stratégie "Tignes, territoire durable".

UNE CAPSULE TEMPORELLE DANS LE GLACIER DE LA SASSIÈRE

Le Service Education Enfance Jeunesse organise la dépose d'une capsule temporelle qui contiendra des dessins, textes ou autres poèmes composés par les enfants du Temps Périscolaire et de tout ceux qui souhaiteront contribuer. Accompagnés de scientifiques et glaciologues, ce projet de sensibilisation servira notamment d'outil de mesure et de témoignage pour mieux comprendre l'évolution du glacier, ses déplacements et sa disparition.

Rendez-vous dans 10 ans !

LE SYMPOSIUM DE L'EAU

Février a vu se réunir une petite vingtaine de scientifiques chercheurs autour d'un même thème : l'eau. De nombreuses études sont menées en parallèle par des enseignants chercheurs et ce fût l'occasion de croiser les disciplines. Cette démarche s'inscrit dans la structuration de l'observatoire des changements climatiques que la commune souhaite lancer. Plus précisément, la commune soutient en priorité les projets de recherche qui permettent :

- une amélioration de la connaissance des milieux naturels et leurs évolutions face aux changements climatiques

- une aide à la décision pour la gestion du territoire
- une sensibilisation pédagogique du grand public à l'environnement et aux changements climatiques.

Concrètement, ces recherches permettent à la commune de soutenir des points de vue pour convaincre la population et les visiteurs. C'est une manière de prendre les devants face au changement climatique qui s'inscrit dans le projet de transition du territoire et dans la lignée de la concertation Imaginons Tignes 2050.

Un événement à renouveler chaque année !



Même si la plupart des scientifiques présents se côtoient dans des laboratoires à Grenoble ou Chambéry, c'était l'occasion pour eux d'élargir le champ de leurs actions et, probablement, de mettre en place de futurs échanges de données. Pour nous, élus du territoire, ces travaux scientifiques aident à soutenir des points de vue. On peut essayer de se projeter en imaginant que cette rencontre pourrait être reconduite sous la forme d'un suivi des programmes de recherches en lien avec nos grandes orientations. Un congrès de spécialistes de la question du changement climatique en montagne correspondrait tout à fait à la réflexion menée dans le cadre de la concertation « Imaginons Tignes 2050 ».

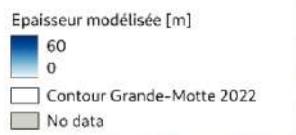


Hubert Didierlaurent

Adjoint au Maire
en charge de
l'aménagement
du territoire et de
l'urbanisme



Le groupe de scientifiques, encadré sur la photo d'Hubert Didierlaurent et Jordan Ré, a emprunté le funiculaire pour observer de plus près le Glacier de la Grande Motte ©Calvin Leclere



LE PROJET DE TRANSITION DU GLACIER DE LA GRANDE MOTTE DU REPLI DU SKI À L'ESSOR D'ALTITUDE EXPÉRIENCES

Depuis quelques décennies déjà, nous assistons à la dégradation du glacier de la Grande Motte, mais les 10 prochaines années annoncent un véritable effondrement de ce patrimoine : 85% de sa surface et 97% de son volume auront disparu en 2033. Ce retrait glaciaire va faire émerger un paysage très chaotique, avec de profonds ombilics et des verrous de plusieurs mètres de haut. La glace avait aussi l'avantage d'adoucir les pentes qui peuvent dépasser les 50° quand on retrouve le terrain naturel. Les projections à 10 ans impliquent ainsi que de nombreuses chutes de neiges seront alors nécessaire pour permettre la pratique du ski sur le glacier. Concrètement, plusieurs zones sont identifiées comme très préoccupantes :

Le glacier de Leisse devenu déjà impraticable aux dameuses a rendu impossible la sécurisation du télésiège La piste Rimaye qui va devenir une cuvette avec près de 10m à franchir sur la partie basse

La piste Glacier qui va être entrecoupée d'éperons rocheux de plusieurs mètres

La sortie du Téléphérique et dont l'accès à la piste glacier va devenir très difficile avec la disparition de la langue glaciaire laissant apparaître des pentes à plus de 50°

L'impact est déjà visible aujourd'hui, le maintien de certaines pistes et remontées mécaniques sur le glacier devient difficile, rendant les débuts de saison compliqués, et le snowfarming ne constitue qu'un moyen de transition encore possible seulement quelques années.

D'où l'importance de trouver un nouvel élan.

Ce diagnostic difficile mais objectif a été réalisé tout au long de l'année 2023, à l'aide de multiples études commandées par la commune. Il nous impose de regarder la réalité en face et de trouver des solutions d'avenir, soutenables d'activités sur la Grande Motte.

Le projet de transition du glacier est le reflet des prochains défis du territoire. Un équilibre est à trouver entre une atténuation de l'empreinte carbone, une sobriété dans l'usage des ressources, la préservation du patrimoine naturel, l'adaptation économique et touristique et un accompagnement des évolutions socio-économiques.

Alors, comment s'adapter ?

Cette disparition doit permettre de créer des opportunités cohérentes avec les principes mis en avant dans la stratégie de transition du territoire "Tignes, engagée pour une montagne durable".

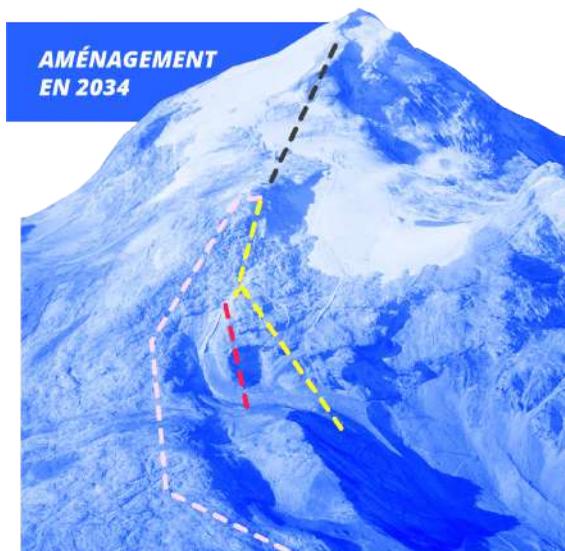
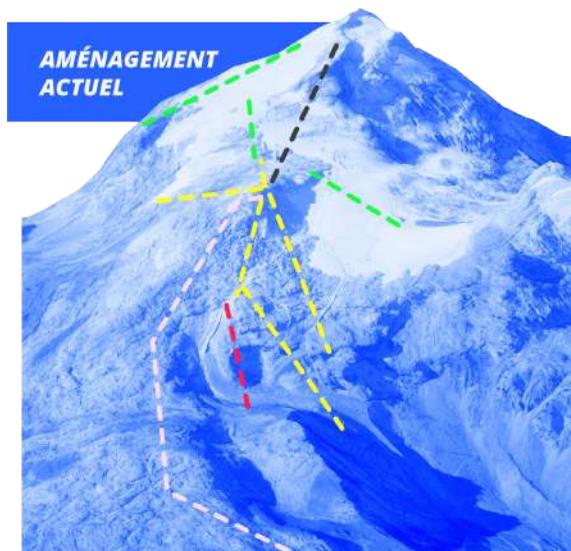
La Grande Motte doit rester un emblème de la station. Nous devons créer un projet porteur d'espoirs et de dynamisme dont la structuration doit remporter l'adhésion des usagers du

glacier, des habitants du territoire et des acteurs économiques de la station.

Les élus ont ainsi défini 3 orientations stratégiques qui s'appliqueront à l'échelle de deux horizons temporels : le premier qui commence dès aujourd'hui et s'étendra jusqu'en 2034, et le second qui s'établira dès 2034.

Préserver et protéger le site de la Grande Motte

Les glaciers ont été définis comme zone de haute protection par l'état. Nous devons raisonnablement nous inscrire dans cette démarche. Ainsi, toute la partie haute de la Grande Motte (Enchaînement pistes Glacier, Rimaye, Face) doit être préservé. Aucun aménagement lourd n'est donc prévu dans cet espace, ni déploiement de neige de culture. Le damage sera encore réalisé de manière responsable et la pratique du ski pourra se faire en fonction des conditions naturelles d'enneigement et en tirant parti des remontées mécaniques existantes et structurantes.



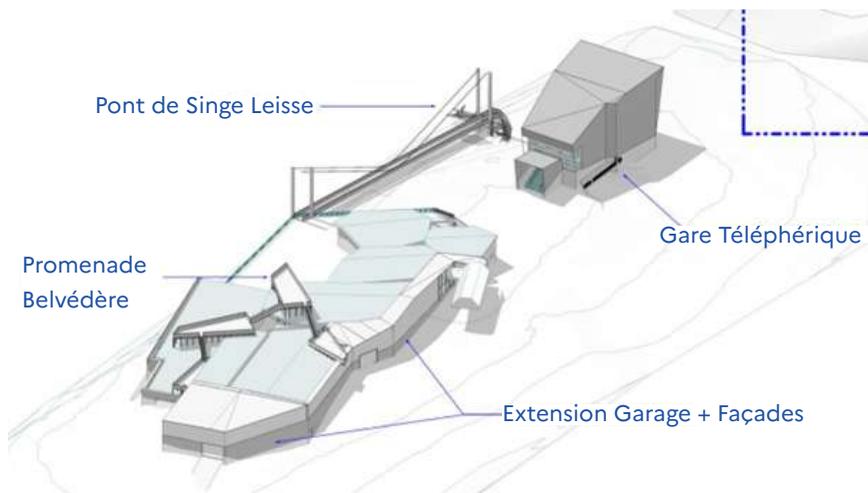
— — — Funiculaire — — — Télésiège — — — Télésiège — — — Téléphérique — — — Remontée mécanique

Adaptation résiliente du domaine skiable

Si dans sa partie haute, la Grande Motte sera exploitée avec un mode de fonctionnement dit à l'opportunité, elle sera soutenue par un repli du ski hors domaine glacière dans la combe de double M qui est un secteur déjà aménagé et pourvu d'un réseau neige. De plus cette zone propose des conditions locales favorables pour le maintien de la neige. C'est cette combe de double M qui sera le terreau de l'ouverture du domaine skiable dans les décennies à venir. Par ailleurs, il est essentiel de lier l'arrivée du funiculaire à cette combe double M. Ceci n'étant plus envisageable à terme par Rimaye, nos efforts doivent se concentrer sur un passage de chemin de crêtes et la piste Rabotch. Des discussions sont engagées avec le Parc de la Vanoise afin de voir quelles modalités pouvaient être envisagées dans le but de sécuriser la skiabilité de cette zone.

Innovation autour d'Altitude Expériences

Altitude Expériences, présent depuis 2018, représente le potentiel pour sortir du "tout ski". Aujourd'hui le projet propose une visite ludique et pédagogique depuis la terrasse aménagée sur le toit du téléphérique offrant une vue à 360 degrés. Son essor vise à développer une activité toutes saisons autour d'expériences toujours pédagogiques mais aussi contemplatives et sensationnelles. Le focus sera donc mis sur le géotourisme, articulé autour d'un parcours complet de valorisation de la flore Arctico-alpine et de sensibilisation aux effets des changements climatiques sur le glacier mais aussi aux espaces protégés. Un sentier d'interprétation et un système de balisage sur le glacier pour indiquer le niveau de fonte, compléteront la lecture du paysage glaciaire.



©Illustration de principe des aménagements envisagés au niveau du Panoramic 3°032

LA GESTION DES DÉCHETS

LE TRI EST L'AFFAIRE DE TOUS

La Commune, la Régie des Pistes, la Société des Téléphériques de la Grande Motte et Tignes Développement se sont réunis en janvier 2024 pour signer la charte "Tous engagés pour une montagne zéro déchet sauvage en 2030" initiée par l'association Mountain Riders. La signature de cette charte s'inscrit dans la réalisation d'un objectif de la Transition du Territoire et représente un symbole fort qui fait de Tignes la première commune à signer cette charte à quatre mains !

Les acteurs de notre territoire se mobilisent collectivement pour minimiser l'impact de la pollution sauvage en montagne qui se répercute jusque dans nos océans.

C'est dans cette optique qu'une redistribution des poubelles de rue a récemment été entreprise pour proposer un meilleur service de tri à la population locale et touristique. Concrètement il s'agit de :

- doubler les petites poubelles de rue des endroits passants avec une poubelle de tri (bac jaune)
- supprimer les poubelles de rue (tout-venant) où rien n'est trié, dès lors que celles-ci sont situées à proximité d'un conteneur (Molok).

Le territoire de Tignes dispose déjà d'un très bon maillage avec plus de 300 Moloks répartis sur 70 sites.

La commune travaille actuellement sur la sélection des poubelles en collaboration avec la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise pour une installation prévue cet été.

D'autres actions sont par ailleurs menées au sein de la collectivité. Tignes s'est engagée auprès de l'antenne savoyarde de l'association Coeur 2 Bouchons en mettant à disposition des collecteurs de bouchons à la mairie, au pôle social et à l'école. Bouchon de bouteille, couvercle de pot de beurre ou moutarde, liquide vaisselle,

dentifrice, médicaments... L'association récupère tous les bouchons et couvercles en plastique mais aussi en liège et faux liège ! Des bénévoles s'occupent du tri pour revendre les bouchons à des entreprises qui gèrent leur transformation pour les recycler en poubelle par exemple. L'argent est ensuite redistribué dans l'achat de matériel en faveur des personnes en situation de handicap.

La mairie, toujours avec le soutien de la CCHT, met également à disposition des cendriers de poche réutilisables. Le mégot est le déchet le plus retrouvé et l'un des plus toxiques pour l'environnement puisqu'un seul d'entre eux peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et 1m³ de neige.

Le tri est l'affaire de tous. Tignes agit mais compte également sur vous. Pour inciter chacun à prendre part à la gestion des déchets, une charte des acteurs engagés prévoit, outre la réduction des déchets, la mise en place du tri sélectif dans les établissements professionnels. Cette charte a déjà été signée par plus d'une structure sur deux.

Une journée de ramassage des déchets a été organisée le 12 juin, résultat : une récolte de plus d'une tonne ! Merci à la soixantaine de participants pour leur mobilisation malgré une météo maussade...





VILLES ET VILLAGES FLEURIS

TIGNES COUP DE COEUR DU JURY !

En mars 2024, Tignes a officiellement reçu sa 3ème fleur au label Villes et Villages Fleuris !

Couronnés en 2017 de la 2ème fleur, les services de la mairie n'ont pas ménagé leurs efforts pour se présenter au jury en septembre 2023. Tous les 5 ans, un contrôle est effectué par un jury officiel du label et ce dernier a eu un coup de cœur pour le territoire !

Contrairement à ce que son nom peut laisser penser, le fleurissement ne compte que pour 25% de la note totale.

Comment se passe l'évaluation ?

La journée d'évaluation se passe en deux temps : une matinée consacrée à un temps d'échanges puis une visite du territoire l'après-midi. Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

Les critères évaluent :

- La démarche globale de valorisation communale ;
- Les actions d'animation et de promotion de

cette démarche auprès de la population, des visiteurs et des acteurs pouvant être concernés ;

- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement ;
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité ;
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité de l'espace public (patrimoine, mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...);
- La cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune.

L'objectif est donc de maintenir une homogénéité, mais concrètement, quelles sont les actions mises en place ?

À Tignes se sont notamment l'aménagement des pistes cyclables et des chemins piétons, la rénovation énergétique des bâtiments, l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires ou encore la végétalisation des sols, dont la cour d'école est un bel exemple.

Un diagnostic établi par un groupe d'étudiants de



l'Université Savoie Mont-Blanc a permis de mieux comprendre les problématiques de signalétiques à Tignes. Suite à leur étude, des préconisations d'aménagement ont pu être proposées puis commandées à un prestataire. Ce projet contribue à certains critères dans la notation pour la 3^{ème} fleur et intervient par exemple en parallèle du label Flocon Vert qui valorise de manière complémentaire la "qualité de vie".

L'obtention du label ne représente donc pas une fin en soi mais bien une motivation pour améliorer collectivement la qualité de vie au sein de la commune.

Pour donner une dimension supplémentaire aux efforts effectués par la collectivité en matière de cadre de vie, chacun peut contribuer à donner une place plus importante aux végétaux. En ce sens, le concours communal sollicite les habitants chaque année. Pour 2024, le jury communal devrait être de passage à la mi-juillet pour récompenser les plus belles réalisations dans

plusieurs catégories :

- jardin
- maison individuelle
- commerce
- hôtel
- balcon, ...

À vos tuteurs et arrosoirs !





Vue du lac proglaciaire, novembre 2023 ©Vuedici - Cordata

LAC PROGLACIAIRE DU ROSOLIN

QUELLE SOLUTION POUR SA VIDANGE ?

Une conséquence directe des changements climatiques

Comme c'est déjà le cas un peu partout sur l'arc alpin, le recul des glaciers fait apparaître de plus en plus de lacs en marge de ces derniers.

Le glacier de la Grande Motte ne fait pas exception et c'est au niveau de l'ancien départ du téléski du Rosolin, à 2800 mètres d'altitude, qu'est apparu un tel lac « proglaciaire » en 2019. Sa superficie a triplé durant la sécheresse et la canicule de 2022, passant de 11 000 m² à 33 000 m². Cette évolution rapide du lac a incité la commune à réaliser des études plus approfondies, l'une sur l'évolution du lac en lien avec la fonte du glacier et l'autre sur la qualification du risque glaciaire.

Rapidement, un risque potentiel a été détecté et une solution d'urgence a dû être mise en place. Un chenal a été creusé afin de laisser l'eau s'écouler naturellement et en diminuer substantiellement le volume et donc le risque. Seulement, la fonte du glacier va se poursuivre et le lac va continuer de s'étendre et gagner en volume. Dans cette perspective, d'autres solutions de gestion du risque vont être mises en place en 2024 et 2025.

L'investigation des moulins pour tracer l'eau

Une des premières étapes pour imaginer de potentielles solutions consiste à mieux comprendre le chemin que l'eau parcourt depuis la surface du glacier et en quelle quantité. Pour se faire, l'un des plus grands moulins du glacier a été exploré. Leur investigation permet notamment

de connaître les débits qu'ils sont capables d'absorber et donc la quantité d'eau potentielle qui peut passer au travers.

Pour comprendre le cheminement de l'eau et le passage qu'elle emprunte, un colorant a été injecté dans la bédrière principale. Visible à l'œil nu, ce colorant est surtout traçable grâce à un matériel de suivi spécifique disposé dans toutes les sources connues de Tignes et Val d'Isère. Seulement, des résultats inattendus ont été observés. Le temps de transfert du traceur dans le milieu souterrain a duré environ 3 mois, ce qui est bien supérieur à ce qui était attendu. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce résultat : une vitesse d'écoulement très faible, une sortie dans une source encore inconnue ou un réseau souterrain au volume immense.

Solutions de vidange : contraintes et faisabilité

Pour 2024, un plan d'action intermédiaire a été imaginé parmi plusieurs propositions. Afin de limiter les impacts environnementaux, la solution du siphonnage a été retenue pour réduire le volume du lac tout en évitant les opérations de terrassement. Le principe est identique au siphonnage que l'on connaît tous : en exploitant la différence d'altitude entre le lac et la vallée, l'eau peut s'écouler par gravité dans des tuyaux. Sa mise en place rapide, son impact très faible et son coût réduit en énergie permettent d'envisager l'année sereinement tout en gagnant du temps pour élaborer le plan de 2025. Bien qu'il présente plusieurs avantages, le siphonnage ne constitue pas une solution définitive pour le traitement du risque.

Quel choix pour 2025 ?

Un tunnel d'environ 300 mètres de long pourrait être creusé dans le glacier, du lac vers le moulin pendant l'hiver 2024-2025. La solution peut paraître rudimentaire mais c'est celle qui présente aujourd'hui les meilleurs arguments. Elle a non seulement très peu d'impacts environnementaux tout en permettant une vidange contrôlée et définitive du lac. Elle se base néanmoins sur la capacité de l'eau à creuser la glace et du milieu souterrain à absorber le volume du lac.

Pour ces choix, la commune est accompagnée par l'Etat ainsi que les experts des risques en montagne (RTM) et des risques glaciaires (IGE). Elle partage le

Écoulement de la fluorescine dans le moulin principal ©Géolithe



Lexique

Moulin : puits creusé dans la glace par l'écoulement naturel de la fonte des eaux

Bédrière : canal qui se déverse dans un moulin

RTM : Restauration des Terrains de Montagne (Office National des Forêts)

IGE : Institut des Géosciences et de l'Environnement de Grenoble - expertise glaciaire

pilotage avec la Sous-Préfecture d'Albertville et la commune voisine de Champagny-en-Vanoise, sur laquelle le lac est situé. L'Etat subventionne les opérations à hauteur de 80%.



LE PANORAMA

LIEU DE VIE POUR TOUS

Longtemps connu comme l'espace multimédia de la Maison de Tignes, il se présentait avant tout comme une offre centrée autour du numérique. L'espace pouvait proposer bien plus et c'est dans cette optique conjointe avec la mairie que la volonté de le transformer est née. Le changement d'identité s'est fait à l'automne 2023, le nom Panorama a été choisi pour ce qu'il offre : une vue à 360° sur les montagnes depuis un point central.

Ludivine, peux-tu nous expliquer succinctement ton parcours et comment tu es arrivée au Panorama ?

Professionnellement, j'ai toujours baigné dans l'univers de la culture et mon beau-père, ancien moniteur, m'a transmis son amour pour la montagne. Je me suis mise à rêver dès le plus jeune âge de pouvoir combiner mon amour pour la culture et la montagne.

C'est dans cette optique que j'ai rejoint les équipes de Tignes Développement en juin 2023 en tant que chargée de l'espace culturel "Le Panorama" et de missions culturelles. Mon rôle est de gérer le lieu : programmations culturelles, expositions artistiques, espace de télétravail ou tournois de jeux vidéo, l'offre s'étend pour se diversifier et combler de nombreuses attentes ! Mon expérience dans les festivals de cinéma,

en France et à l'étranger, et en médiathèque me donne une vision assez large pour proposer du contenu diversifié, avec pour objectif de maintenir le lieu ouvert toute l'année.

Que représente le Panorama pour toi ?

Pour le résumer en quelques mots, c'est un lieu à destination des visiteurs de la station et des tignards. L'objectif était évidemment de faire évoluer ce lieu mais il était important de conserver son identité numérique, ce pour quoi il était connu jusqu'à présent, et sur cette partie je collabore toujours avec Cédric qui gère également l'accueil. Depuis, l'aspect culturel est venu compléter l'offre : expositions avec vernissage, ateliers, courts métrages, des moments littérature dédiés au jeune public. J'essaie autant que possible d'inviter les artistes et auteurs, pour avoir des talents sur le territoire mais aussi dynamiser les événements pour en faire des rencontres.

La programmation intervient en parallèle de ce qui nous est proposé par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise et en complémentarité de la saison culturelle gérée par le service animation et événement de Tignes Développement.

Comment comptez-vous faire évoluer ce lieu ?

À partir de l'été prochain le Panorama prendra tout son sens avec des expériences immersives. C'est un très gros projet ! Dans les grandes lignes, deux ateliers seront proposés. Le premier, à l'aide d'un casque de réalité virtuelle : une plongée historique dans le patrimoine de Tignes, de 1920 jusqu'au Tignes de demain. Le second, en réalité augmentée à l'aide d'une tablette, permettra d'interagir avec une carte qui se développe en volume avec des tas d'informations à la fois

ludiques et pédagogiques !

Encore une fois, toutes ces propositions sont à destination évidemment des visiteurs de la station mais dans les grandes intentions on souhaite que le Panorama devienne un lieu de vie pour les tignards et qu'ils se l'approprient. Les soirées jeux vidéo ou jeux de société sont notamment des moments de convivialité où tout le monde peut profiter d'un temps d'échange, différent de ce qu'ils pourraient vivre chez eux, le tout gratuitement.

Dans les grandes intentions on souhaite que le Panorama devienne un lieu de vie pour les tignards et qu'ils se l'approprient.



Les expériences immersives, ludiques et pédagogiques, permettront d'interagir avec une carte ou dans un environnement en 3D ©Numix

Que comptez-vous développer pour dynamiser le lieu et le rendre accessible quasiment toute l'année ?

On souhaite proposer un large éventail d'activités et événements pour toucher et intéresser toutes les générations. Pour ça, nous travaillons avec tous les acteurs possibles de la station pour toucher un large public. J'ai également développé de nouveaux axes de littératures spéciaux pour les jeunes et nous sélectionnons des courts métrages pertinents en relation avec le sport et le patrimoine qui peuvent intéresser les adultes. Nos rendez-vous hebdomadaires sont aussi un moyen de maintenir et conserver l'attractivité du lieu. Par exemple, on ouvre en nocturne jusqu'à 23h dans le cadre des tournois de jeux vidéo ou encore des parties de jeux de société.



Ludivine - Chargée de l'espace culturel Le Panorama ©Olivier Sauvat

LES FORUMS DE LA MONTAGNE DURABLE

TROISIÈME ÉDITION !

Chaque mardi des mois de juillet et d'août, ne manquez pas les forums pour une montagne durable ! C'est un rendez-vous hebdomadaire au cours duquel un professionnel spécialisé intervient sur une thématique précise puis se prolonge par un temps d'échanges.

9 juillet - Comment profiter de sa randonnée à Tignes, haut-lieu du pastoralisme ?

Ce forum nous permettra de prendre de la hauteur afin de connaître plus précisément l'activité pastorale, de découvrir les enjeux du partage de la montagne et les bons comportements à adopter lors d'une rencontre avec un troupeau.

16 juillet - Le bilan carbone de Tignes

En 2020, Tignes a fait réaliser son bilan carbone par le bureau d'étude Utopies© : cet outil de diagnostic permet d'analyser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre générées par l'ensemble des activités.

À travers la présentation des résultats, venez découvrir quels sont les postes les plus émetteurs et les solutions mises en place pour réduire ces émissions.

23 juillet - Le voyage de l'eau en montagne

Les grandes étapes du cycle de l'eau n'auront plus de secret pour vous : ce forum vous donnera les clefs de compréhension pour appréhender les enjeux de la ressource en eau à Tignes et vous indiquera les réflexions en cours pour que la montagne puisse s'adapter face au réchauffement climatique

30 juillet - La flore artico-alpine

Jonc arctique, Rorippe d'Islande... Le nom de quelques plantes de Vanoise interpelle ! Pourquoi ces plantes ont-elles été nommées ainsi ? Comment expliquer leur présence en Vanoise ? Et quel patrimoine représentent-elles pour le Parc national ?

6 août - Trésors cachés : eau cœur des zones humides

À travers l'exemple des tourbières de têtes de bassins versants venez découvrir plus en détail ces espaces naturels de transition entre l'eau, la terre et le ciel.

13 août - L'accessibilité en altitude

Venez découvrir les nouveautés et les actions portées pour améliorer l'accueil inclusif par des regards croisés sur l'accessibilité : Tignes, intercommunalité, sportifs de haut niveau, association AMONT.

20 août - La haute montagne à l'épreuve du climat

Nous verrons comment les processus géomorphologiques ont modelé les paysages et comment le réchauffement climatique impacte la montagne et ses milieux particulièrement sensibles.

27 août - Glacier de la Grande Motte : bilan et perspectives

Emblème de Tignes jusque dans son logo, le glacier de la Grande Motte subit depuis plusieurs années les effets du réchauffement climatique. Découvrez les ambitions portées sur le ménagement de ce monument patrimonial.

Venez décrypter les enjeux de la transition, de **18h30 à 19h30. Entrée libre**, sans inscription, en salle de Conférence de la mairie. **Accessible aux personnes à mobilité réduite.**



EN BREF...

COMPTEUR LINKY

Les Entreprises Locales de Distribution ont obtenu des autorités la possibilité de décaler la fin du déploiement des compteurs Linky en 2024. Ce délai ne sera pas suffisant et la pose de ces appareils devrait se prolonger jusqu'en 2026. Les premiers compteurs ont été posés au 1er semestre 2021. Au total ce sont 6 576 compteurs Linky qui seront mis en service sur Tignes.

Des difficultés d'approvisionnement en compteurs et concentrateurs, ainsi qu'un manque de personnel ont retardé le planning de pose de 2023.

Au 31 octobre 2023, 3 059 compteurs Linky ont pu être installés sur la commune, dont 2 962 sont communicants.

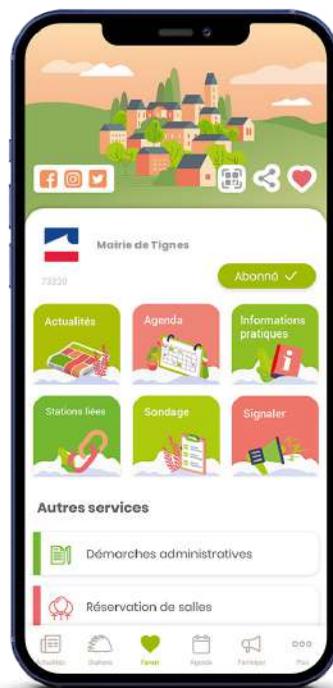
Le remplacement des compteurs existants par des Linky ne donne lieu à aucune facturation par la Régie. Cette prestation est intégrée dans le prix des Tarifs Réglementés de Vente (Tarif Bleu).

Le compteur Linky est la première brique des « smartgrid » ou réseaux intelligents. Il permet au client un meilleur suivi de ses consommations et permettra à terme, si le client le souhaite, le pilotage de différents usages tels que : la production d'énergie renouvelable ou la recharge des véhicules électriques.

Que faire en cas de déclenchement de mon compteur Linky ?

Lors d'un dépassement ponctuel de la puissance souscrite, l'organe de coupure interne du Linky peut se déclencher et couper l'alimentation électrique.

- Appuyez plus de 3 secondes sur le bouton **+** du compteur.
- Pensez à réduire vos consommations électriques.
- Si le compteur ne se réenclenche pas, contactez le service dépannage de la Régie.
- Si les déclenchements sont fréquents, contactez la Régie qui viendra effectuer une augmentation de la puissance souscrite.



ILLIWAP

Illiwap, c'est l'application à installer pour suivre l'actualité de la commune ! Réunions publiques, coupures de route, événements : l'essentiel de l'information est diffusé sur Illiwap. Après avoir installé l'application et vous être abonné à la Mairie de Tignes vous recevrez les notifications directement sur votre smartphone. L'application est gratuite, sans publicité et ne nécessite pas d'inscription !

Et pas d'inquiétude : nous nous efforçons de publier au maximum une information par jour (mais ça peut être moins), à 19h. Tous les messages sont ensuite disponibles dans le fil d'actualité de l'application pendant 30 jours.

Illiwap est aussi un moyen de communiquer dans les deux sens puisque la station dispose d'une boîte à idées, des rubriques "Informations pratiques" et "Annuaire".

Un outil qui centralise plusieurs services en parallèle de Facebook et du magazine que vous tenez entre les mains : si ce n'est pas déjà fait, rejoignez les 1177 abonnés !

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONDAMNATION PÉNALE DE LA SAS TIGNENERGIES

En 2023, la société Tignénergies, propriétaire et responsable de l'exploitation de la microcentrale hydroélectrique des Combes, a été condamnée pénalement pour atteinte à l'environnement et à la biodiversité. à ce titre, le tribunal judiciaire d'Albertville a condamné la SAS Tignénergies à une publication de la décision judiciaire sur le bulletin municipal de la commune de Tignes. Ce document est reproduit ci-dessous.

Tribunal judiciaire d'Albertville

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

N° affaire : 22082000001
N° de jugement : 600/2023

Par jugement contradictoire rendu par le **Tribunal judiciaire d'Albertville - Chambre correctionnelle - le 21 août 2023,**

la SAS TIGNENERGIES N° SIREN/SIRET : 811 098 599 La Combe Folle 73320 TIGNES
GENEVRAY Bernard, agissant en qualité de représentant légal.

a été reconnu coupable et condamné pour :

- 29671 EXPLOITATION PAR PERSONNE MORALE D'UN OUVRAGE DANS UN COURS D'EAU NON CONFORME AU DEBIT MINIMAL BIOLOGIQUE faits commis à TIGNES du 24 juin 2020 au 19 août 2020 prévus par ART.L.216-7 2°, ART.L.214-18 C.ENVIR. ART.121-2 C.PENAL.
et réprimés par ART.L.173-8, ART.L.216-7 AL.1, ART.L.173-5 2° C.ENVIR. ART.131-38, ART.131-39 3°,4°,5°,6°,8°,9° C.PENAL.

à

P - AD - 10030 - 1 Amende délictuelle de 30000 euros dont 10000 euros avec sursis

C - AFFDEC - 15000 - 02 mois d'Affichage de la décision par extrait (prévention + dispositif) sur le panneau d'affichage officiel de la mairie de TIGNES

C - 15010 - publication de la décision par extrait (prévention dispositif) sur le bulletin municipal de la mairie de Tignes ;

- 13231 EXERCICE D'UNE ACTIVITE NUISIBLE A L'EAU OU AU MILIEU AQUATIQUE SANS RESPECT DES PRESCRIPTIONS DE L'ARRETE D'AUTORISATION ET DES ARRETES COMPLEMENTAIRES faits commis à TIGNES du 24 juin 2020 au 4 octobre 2020 prévus par ART.R.216-12 §1 3°, ART.R.181-43, ART.R.181-45 AL.1,AL.2, ART.R.181-53 AL.2, ART.R.211-5, ART.R.214-1,ART.L.214-3 §1 C.ENVIR.
et réprimés par ART.R.216-12 §1 AL.1, ART.L.173-5, ART.L.173-7 2° C.ENVIR.

P - AC - 10010 - 1 Amende contraventionnelle de 5000 euros

- 13229 REALISATION D'UNE INSTALLATION OU D'UN OUVRAGE NUISIBLE A L'EAU OU AU MILIEU AQUATIQUE SANS RESPECT DES PRESCRIPTIONS DE L'ARRETE D'AUTORISATION ET DES ARRETES COMPLEMENTAIRES faits commis à TIGNES du 24 juin 2020 au 4 octobre 2020 prévus par ART.R.216-12 §1 3°, ART.R.181-43, ART.R.181-45 AL.1,AL.2, ART.R.181-53 AL.2, ART.R.211-5, ART.R.214-1,ART.L.214-3 §1 C.ENVIR.
et réprimés par ART.R.216-12 §1 AL.1, ART.L.173-5, ART.L.173-7 2° C.ENVIR.

P - AC - 10010 - 1 Amende contraventionnelle de 5000 euros

- 30070 - Exclusion de la mention de la condamnation au bulletin n°2 du casier judiciaire - Dispense d'inscription au B2 pour les peines prononcées

Pour extrait conforme, n'y ayant appel ou opposition,

Le greffier-en-chef

Edité le 30 novembre 2023

22082000001 -



À la suite de cette condamnation, M Bernard Genevray, en qualité de représentant légal de la société SAS Tignénergies a souhaité réagir dans le message suivant :

"Merci à Monsieur le Maire qui me permet de m'exprimer dans le magazine municipal.

La société Tignénergies et moi-même avons été lourdement condamnés par la chambre correctionnelle du tribunal judiciaire d'Albertville pour atteinte à l'environnement et à la biodiversité.

Si, au lieu de signaler sournoisement à la police de l'eau les fautes qui nous sont reprochées, le "corbeau tignard" nous avait alerté directement, nous aurions pu réagir immédiatement et éviter les désordres constatés... Dommage...

Notre associé Sumatel a décidé de faire appel du jugement.

Tout en pensant qu'il y aurait matière à contester certains propos, je pense préférable de mettre un terme à la procédure.

Pour autant, je voudrais préciser ici quelques éléments qui ont contribué à faire que cette installation soit qualifiée par le responsable du service instructeur de la DDT, pendant sa construction, d'exemplaire sur le plan environnemental.

En effet, sans vouloir reparler de tout ce que cette réalisation apporte à Tignes (redevances, valorisation de la société à plus de 10M€, dividendes prochains, image de production d'énergie verte, renouvelable...), il me semble nécessaire de rappeler le soin apporté à la réalisation de l'ouvrage en matière environnementale :

- nous avons scrupuleusement respecté les prescriptions concernant la faune et la flore : filets anti-batraciens, déplacement d'espèces végétales, contrat avec l'ONF pour le suivi pendant 30 ans de telles espèces dans le bois de la Laye ;
- nous avons proposé et réalisé un coûteux transfert des eaux usées, en sortie de la STEP, vers la conduite forcée, améliorant ainsi la qualité du torrent à l'aval ;
- nous avons enfoui la ligne électrique MT aérienne sur tout le tracé de la conduite, évitant les collisions des oiseaux ;
- nous avons remplacé, à nos frais, la conduite d'alimentation en eau potable de Tignes et alimenté en eau et électricité le hameau des Combes.

Le tribunal a refusé de m'entendre sur ce sujet qui méritait pourtant d'être remarqué.

Aussi, je souhaite clore ce dossier pénible. N'ayant de plus aucune certitude d'être mieux écouté par la suite, je ne veux plus me battre.

Bien à vous."

Bernard Genevray

Les propos tenus par l'auteur ne sauraient engager la responsabilité du directeur de publication.

LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

2E ÉDITION POUR LE MOUNTAIN SHAKER ÉTÉ : DU SKATE, DU VÉLO ET DE L'AMBIANCE

Du 20 au 28 juillet 2024

Après son succès hivernal, le Mountain Shaker revient pour sa version estivale dans une semaine essentiellement orientée vélo et skateboard. Pour cette deuxième édition qui plaira aux petits et grands ainsi qu'aux familles, place à des rendez-vous incontournables comme le Savoie Mont Blanc Freestyle Tour, compétition de skate et trottinette, le Pump Party Tour, La Draisiennes Kids Tour ou encore la Rouetignes. Pour agrémenter ce programme déjà riche, nous avons ajouté des compétitions de slopestyle et enduro VTT avec des riders pros et amateurs. 8 jours de festivités : 3 compétitions ouvertes à tous, 1 épreuve dédiée aux plus petits, et enfin 2 compétitions de haut niveau.

Programme complet :

- Savoie Mont Blanc Freestyle Tour by FISE, les 20 et 21 juillet
- Le Pump Party Tour, le 23 juillet
- La Rouetignes, le 24 juillet
- Draisiennes Kids Tour, le 25 juillet
- Slopestyle VTT, les 26 et 27 juillet
- Enduro VTT des Alpes, les 27 et 28 juillet



©Grégoire Fauquenois

NOUVEAUTÉS MY TIGNES

L'été à Tignes est magique et pour que chacun puisse profiter au maximum de ce merveilleux terrain de jeux, l'offre a évolué pour permettre au plus grand nombre de profiter pleinement de leur séjour. Désormais, l'accès au funiculaire est inclus en illimité pour les piétons avec les cartes 3, 7, 14 et 21 jours ainsi que les cartes « résidents/saisonniers ». Il sera donc possible d'admirer en illimité le glacier de la Grande Motte et les sommets emblématiques de Tignes. Pour compléter cette nouveauté, les VTTistes et randonneurs pourront découvrir un nouveau secteur grâce à l'ouverture du télésiège Fresse, offrant ainsi une nouvelle liaison avec le domaine de Val d'Isère. Cette ouverture remplacera celle du télésiège Bollin, fermé cet été.

Et bonne nouvelle, ça y est, la nouvelle zone d'activité du Val Claret comprenant 2 terrains de beach volley, 1 terrain de football synthétique, 1 terrain multisports, 2 terrains de pétanque, sera accessible cet été. Ces terrains seront en accès libre sur réservation comme les terrains de la Plage des Sports.

Enfin, afin de dynamiser le début et la fin de saison, une réduction de 40% sur l'achat des cartes 3,7 et 14 jours sera appliquée du 22 au 28 juin et du 31 août au 6 septembre.

Principales dates d'ouvertures :

22 juin : Funiculaire et Plage des sports, Base nautique, Acroland, Lagon.

29 juin : ouverture du tir à l'arc, minigolf, Bike Park et toutes les remontées mécaniques piétonnes.

TIGNES | **MOUNTAIN SHAKER**



LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Tout au long de l'été, de grands rendez-vous sont prévus pour faire vivre au plus grand nombre des moments inoubliables :

Du 20 juin au 4 juillet : Préparation de l'équipe de France de Handball à Tignes

6 juillet : 100 ans du Club des Sports de Tignes

13 juillet : Spectacle de danse Découflé

14 juillet : Fête des Brévières

16 juillet : Concert de musique « Festival des Arcs »

Les 20 et 21 juillet : Savoie Mont Blanc Freestyle Tour by FISE

23 juillet : Le Pump Party Tour

24 juillet : La Rouetignes

25 juillet : Draisienne Kids Tour

Les 26 et 27 juillet : Slopestyle VTT

Les 27 et 28 juillet : Enduro VTT des Alpes

3 août : Open de golf de Tignes

14 août : Fête du Lac

Les 17 et 18 août : Cimalp Tignes Trail

22 août : Chouchoute ta montagne

NOUVELLE PISTE VTTAE

Welcome to Boisses Vegas, une boucle de 6km sur le secteur de Palafour qui permettra de descendre jusqu'à Tignes 1800 depuis le haut de Palafour. Un tracé bleu pour permettre la visite des villages.

NOUVELLE APPLICATION BIKE PARK

Développée par un rider lui-même, l'application a vocation dans sa première version à pouvoir se repérer facilement, choisir son mode de vue de la carte (sentier, satellite, etc), et sauvegarder ses pistes favorites. Les ouvertures de remontées et les horaires des navettes seront-elles aussi consultables sur l'app.

RECYCLAGE DES CARTES

Recyclez vos cartes ! Différentes boîtes de recyclage seront installées dans toute la station et chez les hébergeurs. À l'instar des forfaits de ski, les cartes sont réutilisables et rechargeables sur internet. Faites un geste simple pour l'environnement, cela ne coûte rien.



IMAGINONS TIGNES 2050

CLÔTURE DE CONCERTATION !

En août 2023, la commune a lancé une concertation à grande échelle : Imaginons Tignes 2050.

L'objet de cette concertation était de nous interroger sur le modèle de vie à Tignes, à l'échelle des 30 prochaines années, et d'imaginer un projet structurant associé pour le domaine skiable et estival. Cette concertation intervenait également en prévision de la fin du contrat de délégation des remontées mécaniques en 2026. Elle avait pour ambition de recueillir les avis et propositions des habitants, professionnels, visiteurs et toute personne souhaitant contribuer pour essayer de répondre à deux objectifs principaux :

- anticiper les formes et les façons de vivre et d'habiter à Tignes
- faire évoluer les activités de la station en prenant notamment en compte les évolutions du climat en particulier sur notre glacier, et les évolutions du tourisme en termes de saisonnalité, de pratiques, de mobilité, de préservation de notre écosystème...

[L'ambition est d'enrichir la réflexion pour décider de quelle manière gérer notre outil de travail.](#)

Faut-il élargir les périodes d'ouverture du domaine de montagne ? Quelles activités proposer en intersaison ? Comment améliorer l'offre estivale ? Les remontées mécaniques peuvent-elles servir

à la mobilité urbaine ? Comment anticiper les changements environnementaux et sociétaux à venir ? Comment aborder la question de la ressource en eau et en énergie sur toute la durée du contrat ? Toutes ces réflexions ont été abordées avec l'objectif de favoriser le développement d'une vie à l'année à Tignes.

La concertation s'est structurée en deux étapes :
- Etape 1 (été 2023) : imaginer ce que Tignes sera en 2050 et fixer les grands principes du futur projet de domaine de montagne

- Etape 2 (décembre 2023 à avril 2024) : proposer des actions concrètes pouvant être intégrées au futur cahier des charges du contrat. Ces actions devant répondre aux principes définis à l'étape 1.

Avec la mise en place d'un groupe citoyen et un groupe socio-professionnel pour rédiger en tout 71 propositions.

Rappel du bilan de l'étape 1

La première étape a réuni 180 participants, produit 242 avis et permis de dégager des objectifs autour de 4 thèmes : tarifs, avenir du glacier, mobilités et activités.

[Évolution des activités - Un gros potentiel](#)

de développement l'été

Le ski reste l'élément principal de notre activité mais la saison d'hiver est raccourcie de décembre à avril-mai. Tignes figurant comme l'une des dernières stations skiables au monde, il faudra donc se préparer à accueillir une clientèle plus nombreuse sur l'ensemble de la saison. En termes de ressources, l'objectif est de ne pas consommer plus d'énergie et d'eau qu'en 2023. Nous devons aussi anticiper la diversification des activités hivernales (piétons, raquettes, patrimoine, gastronomie, bien-être...).

En 2050, le tourisme et les activités devront fortement se développer en été pour devenir un complément structurant à la saison hivernale. Le domaine de montagne et remontées mécaniques devront s'adapter pour répondre à ce besoin. D'où la nécessité de trouver un modèle rentable pour l'été avec des activités sportives (randonnées, vélo, VTT, VTT électrique), de plein air et de contemplation centrées autour de la culture et du patrimoine.

Les tarifs - quel modèle économique et quelle accessibilité du domaine ?

Les deux grands objectifs retenus au cours de cette grande concertation sont d'une part de conserver des tarifs qui permettent l'accès au domaine de ski à une large population et d'autre part que les bénéfices de l'activité restent sur le territoire. Sur la forme, l'offre pourrait être revue notamment avec une tarification des forfaits adaptée aux différentes périodes ou sur la création d'un péage d'entrée dans la station permettant l'accès à toutes les activités à la fois l'été et l'hiver ou la mise en place d'un système de paiement en fonction du nombre de nuitées.

Le Glacier - quels aménagements pour conduire sa transition ?

L'exploitation du glacier de la Grande Motte est au cœur du développement de la station depuis la fin des années 1960. La fonte du glacier va faire apparaître un nouveau paysage réduisant fortement les possibilités d'exploitation,

même en hiver. Les avis exprimés ont permis de voir émerger un consensus autour de trois principes : la protection de la partie glacier avec le développement d'un ski à l'opportunité. La préservation du ski aménagé sur la zone en aval du panoramique. Le développement d'une activité piétonne contemplative et pédagogique à l'année. La rationalisation des remontées mécaniques sur le glacier doit donc tenir compte de cette transition envisagée.

La mobilité - comment se rendre à Tignes et s'y déplacer ?

Les attentes autour de la mobilité sont très fortes sur les prochaines décennies. Un important travail sur les transports entre Tignes et Bourg-Saint-Maurice est envisagé pour attirer habitants et visiteurs avec la mise en place d'un ascenseur valléen ou le développement de transports collectifs plus nombreux et réguliers. À Tignes, l'intermodalité devra se développer fortement entre les déplacements à pied, à vélo, en bus et en remontée mécanique. Le prochain contrat devra intégrer l'ambition de limiter l'usage de la voiture au maximum dans les transports du quotidien.

Bilan de l'étape 2

À partir des éléments mis en évidence lors de la première étape, un groupe citoyen composé de 18 personnes volontaires (et dont la moitié a été tirée au sort) avait pour objectif de porter une réflexion globale sur l'ensemble des enjeux des remontées mécaniques et de co-construire un pré-cahier des charges pour le futur opérateur. Ce groupe de travail a rendu un livrable très complet autour de 40 propositions qui a été mis à disposition du public pour avis. En complément un groupe de socio professionnel a enrichi ce document de nouveaux éléments.

Tous les partenaires extérieurs ont également été sollicités à s'exprimer à travers un cahier d'acteurs : Commune voisine, Associations environnementales, EDF, Parc de la Vanoise...

L'ensemble de tous ces travaux a permis l'élaboration de 71 propositions organisées autour de quatre piliers qui vont structurer le prochain contrat de gestion du domaine de montagne de Tignes : environnement, social, équipement et gouvernance. En voici les principaux éléments.

Environnement : s'adapter au changement

Vers un tourisme responsable

- Intégrer des démarches existantes et des indicateurs de suivi
- Étudier notre ressource en eau à long terme
- Intégrer les risques de pénuries en matière première et énergie

Nouvelle saisonnalité

- Saison hivernale de novembre à mai avec une ouverture au public de fin novembre à début mai
- Ouverture estivale des remontées mécaniques mi-juin à mi-septembre
- Ouverture progressive d'altitude expérience à l'année

Connaître pour mieux protéger

- Sensibiliser le grand public à la faune et la flore et aux impacts du changement climatique

Un outil industriel exemplaire

- Avoir du matériel de damage moins gourmand en énergie
- Construire des remontées mécaniques en limitant la pollution visuelle
- Démontez les installations obsolètes
- Se doter d'un outil de production de neige de culture performant et responsable

Social : développer la vie à l'année

La mobilité à l'année et l'intégration des remontées mécaniques dans les mobilités urbaines

- Proposer un service de mobilité à l'année sur tout le territoire
- Se donner la possibilité d'intégrer les remontées mécaniques sur deux liaisons clés : Boisses-Brévières et Tignes-Val d'Isère

Développer les emplois à l'année

- Encadrer le nombre de contrats à l'année avec des logements pour les saisonniers
- Intégrer un management environnemental fort et obtenir une certification type ISO 14000

Développer l'attractivité à l'année

- Valoriser les 5 merveilles de Tignes toute saison : Grande Motte, Lac de Tignes, Aiguille Percée, Le barrage (patrimoine historique et industriel), les espaces protégées (parc et réserves)

Une politique tarifaire innovante

- Proposer des forfaits multi-stations, télétravail, hors-ski...
- Définir avec Val d'Isère une règle d'évolution tarifaire responsable

Équipement : aménager le futur domaine montagne

Principes généraux d'aménagement

- Garantir une meilleure qualité et fiabilité des



remontées mécaniques (pilotage du taux de disponibilité des équipements)

- Conserver la plus grande partie du domaine de montagne actuel
- Ne pas dédoubler les remontées mécaniques et rationaliser le parc (pôles de départs groupés à favoriser)
- Réfléchir systématiquement à la mobilité piétonne et au tourisme estival
- Développer la possibilité du ski propre à chaque remontée mécanique

Aménagement de l'été

- Dès juin, multiplier les activités avec la randonnée, le vélo, la base nautique
- Multiplier les points remarquables avec des outils d'interprétation
- Créer des parcours vélos plus accessibles notamment des itinéraires VTAE
- Développer le cyclisme sur route, les activités de diversification (luge, tyrolienne)

Aménagement des secteurs

- La Grande Motte
- Secteur Palet
- Massif Palafour / Aiguille Percée
- Massif Brévières / Boisses
- Tovière

Gouvernance : maîtriser l'avenir du domaine

Définir précisément les missions des acteurs concernés

- Redéfinir les missions et attributions de chacun
- Le futur exploitant sera l'opérateur unique montée/descente sur tous les publics
- Être volontariste sur la station et prendre des risques

S'appuyer sur un cahier des charges ambitieux et très cadré

- Exigence de service aux clients
- Dates de saison, horaires et périmètre d'ouverture du domaine
- Obligation d'investissements
- Respect de l'environnement

- Accès aux documents comptables de l'exploitant
- Sanctions en cas de non-respect du cahier des charges

Renforcer les contrôles et l'animation du domaine partagé

- Le futur exploitant sera sous contrôle d'un Responsable communal du Domaine de montagne
- Meilleure intégration des représentants des socio-pros

Des synergies avec Val d'Isère

- Permettre le partage de la gouvernance des remontées mécaniques avec eux



Et la suite ?

Les avis et propositions apportés par la concertation ont permis de nourrir les réflexions de l'équipe municipales pour faire évoluer Tignes vers une station de montagne qui conserve le plus possible ses richesses, attire des habitants à l'année en offrant des emplois, des logements et une offre de mobilité efficace. Les propositions concernant spécifiquement les aménagements sur le domaine de montagne seront retravaillées avec le "comité domaine skiable et estival" pour leur intégration dans le cahier des charges du futur contrat avant l'été 2024.

LES CHANTIERS DE L'ÉTÉ

AMÉNAGEMENT, VOIRIE ET RÉNOVATION

Comme chaque année, de multiples chantiers sont menés en parallèle pour améliorer, restaurer ou rénover les aménagements de la commune.

La période est courte et l'enjeu important, les équipes doivent composer avec des conditions météorologiques parfois capricieuses pour répondre aux besoins dans les temps.

Cette année, les chantiers s'exécutent autour de 5 axes principaux :

1 - Voirie

La 2ème phase de la mise en sécurité de la Route de la Sassièrè a démarré. Les plots actuels sont remplacés par une installation plus moderne proposant un niveau de sécurité supérieur.

Les travaux se déroulent sur 3 années et prendront fin en 2025.

Coût des travaux : 50 000€/an

La rénovation du centre des Brévières continue après la première phase réalisée devant le presbytère, avec la continuité des trottoirs en pavés. Apportant non seulement une meilleure intégration dans le paysage, l'aménagement a aussi l'avantage d'offrir plus d'espace aux piétons !

Coût de l'ensemble de l'opération : 250 000€

2 - Aménagement

La Plaine Olympique sort de terre ! Au Val Claret, un city stade, une zone beach volley, des terrains de pétanque et un stade synthétique seront opérationnels dès cet été. Le terrain est composé d'une pelouse synthétique avec un remplissage sable, coques de noix de coco concassées et liège. Cette solution permet au terrain de garder son humidité, présente des avantages sportifs grâce à une certaine douceur, et évidemment un impact environnemental et sur la santé des joueurs réduit face aux billes noires.

Coût de l'aménagement, du projet à la réalisation : 1 000 000€

En 2023, une première phase d'engazonnement a eu lieu au cimetière de Tignes 1800 en complément de la reprise de l'escalier avec des marches en granit. Pour 2024, un dallage en granit du niveau supérieur de l'allée centrale vient compléter l'aménagement pour faciliter l'entretien du lieu.

Coût : 22 000€

Lieu privilégié offrant une vue sur le lac et le glacier de la Grande Motte, la double terrasse du lac est également en cours de finalisation.



3 - Rénovation intérieure

L'intérieur du poste de la Police Municipale est rénové en intégralité. L'équipe de la mairie est accompagnée par une entreprise extérieure pour moderniser et réaménager complètement l'espace. La Gendarmerie accueille l'équipe de la Police Municipale pendant les travaux.

Le 2ème étage de la mairie a également été rénové du sol au plafond ! Cet étage accueille le public tout au long de l'année lors de réunions ou des conseils municipaux : les salles du conseil et de conférence se parent notamment d'un nouveau sol.

4 - Rénovation énergétique

Afin de poursuivre la dynamique installée depuis 2023 et poussée dans le cadre de la Stratégie de Transition 2030 pour un territoire durable, la commune souhaite accompagner localement les copropriétés à engager des travaux de rénovation énergétique. Une conférence s'est tenue le 20 février à ce sujet dont le compte rendu est disponible en ligne sur le site de la mairie.

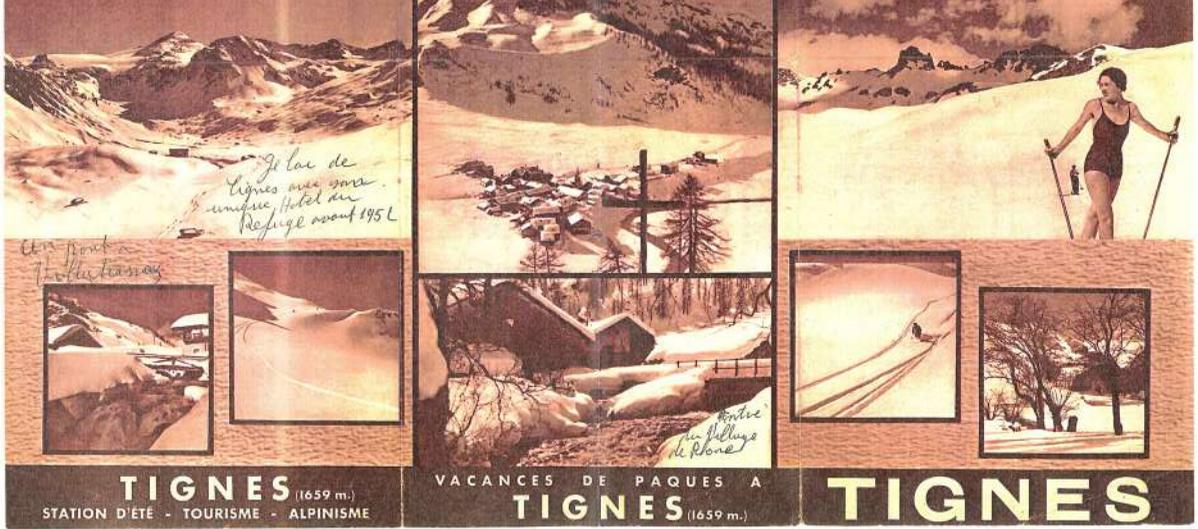
En 2024, deux chantiers privés sont en cours pour les copropriétés Les Soldanelles et Le Plein Soleil respectivement au Lavachet et au Val Claret.

5- Infrastructure

Probablement l'un des plus gros chantiers de cet été, la construction du parking Boucle Est représente une solution pour répondre aux besoins de stationnement de la station. L'importance du chantier oblige une modification temporaire de la circulation dans le quartier, mais le nouveau bâtiment permettra d'offrir environ 700 places couvertes.



Le mélange - noix de coco / liège - utilisé pour la surface du terrain synthétique



Brochure hiver 1937/1938 - ©Archives de la Mairie

LE CLUB DES SPORTS

On connaît le Club des Sports pour son côté compétition, ses entraînements et athlètes mais son dynamisme s'est étendu bien au-delà de l'aspect sportif et a contribué à faire de la commune de Tignes ce qu'elle est aujourd'hui, non pas sans quelques heurts...

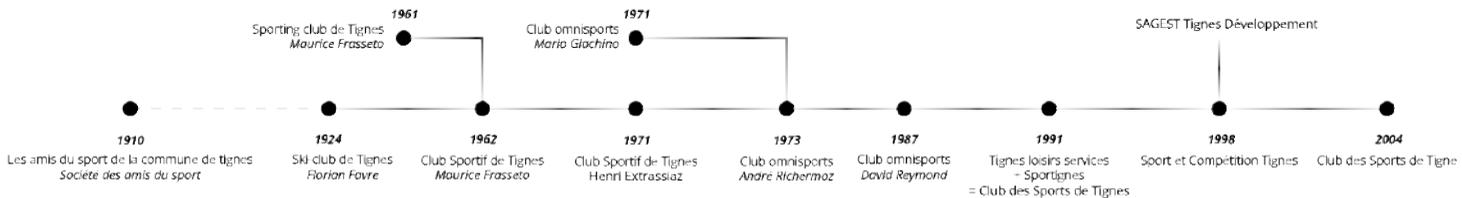
Créé en 1924 par Florian Favre, le Club des Sports s'appelait alors le "Ski-club". Il naît pour proposer aux Tignards de s'initier aux joies de la glisse mais aussi à la compétition. Compte tenu de la personnalité de son président, qui est un des principaux acteurs du développement touristique, et en raison de la composition des membres du bureau (représentative d'un large panel de professions), le Ski-club s'affirme rapidement comme un interlocuteur privilégié de l'aménagement de la station.

Dès 1930, le Ski-club organise le Grand Concours annuel de Tignes qui bénéficie rapidement d'une excellente réputation et sera parrainé par la Fédération Française de Ski à partir de 1937. Parallèlement, les locaux et touristes peuvent prendre part une fois par semaine aux "descentes standards" dont le but est de "stimuler l'entraînement et de créer une plus grande animation sportive dans la station".

"Le club s'illustre également dans les compétitions et compte dans ses rangs plusieurs champions comme Innocent Bognier ou Aimé Arnaud. Par son dynamisme, le ski-club a un double impact sur le développement touristique de Tignes. D'une part, il participe aux décisions relatives aux projets d'aménagements de la station, en particulier les projets concernant les équipements sportifs pour lesquels il fait figure de force de propositions. D'autre part, il a un rôle social auprès de la population tignarde par les activités et les animations qu'il assure."

L'organisation et les missions du club ont évolué au cours des années et son histoire est étroitement liée à celle de la station. Loin d'être figé, le Club des Sports que l'on connaît aujourd'hui a en effet revêtu de multiples formes.

A compter de 1961, le club doit composer avec la concurrence d'une nouvelle association, le "Sporting club de Tignes" qui apparaît alors comme un élément plus dynamique et plus entreprenant. Dès l'hiver 1961-1962 les dirigeants élaborent un calendrier sportif de 17 dates et proposent des animations pour les enfants : en touchant les touristes, le Sporting club participe donc pleinement à la promotion et à l'animation de la station. Cette politique lui





Dès sa création, l'association a connu près de 10 appellations différentes (voir la frise chronologique) ce qui traduit une existence chaotique par moment.

Lorsque l'on évoque cette structure devenue incontournable dans le paysage de notre station, on parle inévitablement du « Club des Sports ». Son histoire est riche et ses objectifs ont sensiblement toujours été identiques : servir Tignes et particulièrement sa jeunesse locale. Gageons que cela perdure très longtemps !



Philippe "Marmotte" Reymond

Président du Club

confère alors le soutien de la commune, son siège social est d'ailleurs fixé à l'office du tourisme.

Cependant, il paraît évident que deux associations ayant un même objet ne peuvent cohabiter dans le contexte tignard du début des années 1960.

En 1962 est alors organisée une réunion entre les responsables des deux clubs et les présidents confirment leur volonté de fusion. Le club sportif de Tignes fonctionne jusqu'au début des années 1970 en assurant d'une part l'entraînement des jeunes skieurs tignards et d'autre part l'animation sportive de la station. Cependant, le fonctionnement du club connu jusqu'alors ne convient plus, d'autant que ses bénévoles ont des occupations professionnelles qui, comme la station, s'accroissent. En 1968, les dirigeants décident donc de recruter du personnel. Mais il se heurte rapidement à des difficultés de gestion qui entraînent des dissensions au sein même de l'association.

Déjà en grande difficulté, le club sportif doit en plus s'adapter à l'arrivée d'un nouveau club affilié également à la FFS, le "Club omnisports" créé en 1971. Cette situation engendre naturellement un climat lourd et dans cette optique, des statuts régissant le fonctionnement d'une nouvelle association sont discutés en septembre 1972. Les responsables de chaque association finissent par s'entendre en novembre 1972 pour permettre une fusion.

Seulement le nouveau club se retrouve lui aussi en difficulté financière qui serait due avant tout à sa vocation omnisports : alors que la partie ski s'autofinance, les autres activités sportives grèvent sérieusement le budget. À tel point qu'en 1980 le club connaît un résultat déficitaire de 173 100 francs.

Afin de remédier à cette situation, le président de la section ski confirme le rôle que doit jouer la commune dans la vie du club et défend l'idée d'une convention de partenariat avec cette dernière.

Cette restructuration ne permettra pas d'endiguer le déficit et en 1990 l'association sportive connaît une nouvelle évolution organisationnelle. Liée, non pas cette fois à un contexte de crise, mais un élément d'ordre juridique. Ses activités ne rentrant plus dans le cadre fixé par celui d'association de type Loi 1901 qui ne peut mener aucune entreprise à but lucratif. Sont alors créées deux structures, "Tignes loisirs services" et "Sportignes", regroupées sous la dénomination "Club des sports de Tignes" !

C'est en 1998 que l'entité devient telle que nous la connaissons aujourd'hui. Avec la création de la SAGEST Tignes Développement, la structure se scinde définitivement en deux parties distinctes. Mais la préfecture a refusé que l'association prenne l'appellation de "Club des Sports de Tignes" car les deux entités précédentes n'avaient pas soldé leur liquidation. L'appellation a donc été remplacée par Sport et Compétition Tignes qui a perduré jusqu'en mai 2004. Ce n'est qu'en juillet 2004 que l'appellation Club des Sports de Tignes a été adoptée officiellement et qui perdure encore à ce jour.

Le Club Des Sports reprend alors l'objectif d'entraîner les athlètes au plus haut niveau, de préparer les jeunes aux métiers de la montagne, de développer la pratique des sports en général et d'organiser des compétitions en collaboration avec les services de la commune.

L'association a fêté ses 100 ans le 6 juillet 2024 !



ÉTAT civil

**Pour se mettre en conformité avec le règlement général sur la protection des données, le service état civil ne publiera les avis de naissance, de mariage et de décès qu'après l'accord des intéressés ou de la famille.*

Naissances

Juline Renaud-Potin
née le 11 octobre 2023
à Bourg-Saint-Maurice

Ziggy Rothwell
né le 3 novembre 2023
à Bourg-Saint-Maurice

Georges Perrais
né le 13 janvier 2024
à Bourg-Saint-Maurice

Anastasia Barrier
née le 29 février 2024
à Albertville

Noa Dupont-Mégret
né le 26 avril 2024
à Albertville

Ewen Sauquet
né le 14 février 2024
à Bourg-Saint-Maurice

Décès

Michel, Maurice, Edmond
Robert
décédé le 20 novembre 2023

Georges Cohendet
décédé le 11 février 2024

Hervé Arnaud
décédé le 15 avril 2024

Josette Zizine
décédée le 16 avril 2024

Marie-Rose Duch, épouse
Duval décédée le 29 avril 2024

André Duchosal
décédé le 17 mai 2024

Jeanne Charlotte Duch,
épouse Milloz
décédée le 21 mai 2024



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...

